

DELEGATION DE L'ITALIE
AUPRES DE L'OTAN

S E C R E T

Déclaration faite par l'Ambassadeur
de Ferrariis Salzano au "Groupe Spécial"
le 7 novembre 1967

Monsieur le Président,

Je voudrais commencer par exprimer l'appréciation de mon Gouvernement pour le travail accompli par les rapporteurs et le Secrétariat et par remercier moi aussi M. Harmel pour l'introduction si équilibrée et réfléchie qu'il nous a fourni pour nos travaux. Nous y avons tous aperçu le souci, qui nous est commun, de conduire nos travaux et de préparer la réunion ministérielle de décembre dans les conditions les plus avantageuses pour que les résultats qui s'en suivront soient effectivement profitables à l'Alliance et lui permettent de continuer avec succès la tâche qu'elle a accompli si fructueusement pendant ces premiers 20 ans.

Permettez moi d'abord de faire quelques déclarations qui peuvent être jugées superflues mais qu'il est bon néanmoins de réaffirmer à un moment où de tous les côtés on parle d'une crise de l'OTAN. Si par ce mot on entend que l'OTAN a devant soi de nouvelles perspectives créées par l'évolution des événements et qu'elle doit examiner quels sont les meilleurs moyens d'y faire face, je peux accepter ce mot de "crise", encore qu'il ne me paraisse pas particulièrement heureux; mais si, par contre, par le mot "crise" on entend constater l'existence d'un danger qui nous oblige à discuter en vue d'adopter des mesures d'un caractère extraordinaire, comme on le fait au chevet des malades graves,

je ne suis pas d'accord. Je partage entièrement le point de vue exprimé par M. Harmel lorsque il a dit que la structure et l'outillage de l'OTAN sont parfaitement aptes à atteindre les objectifs que nous nous proposons et qu'il est bon de se le rappeler pour éviter des divergences qui ne pourraient qu'entraver notre chemin.

Ce même principe, si je ne fais pas erreur, a été affirmé également par M. le Représentant du Danemark dont j'ai surtout noté les remarques concernant les consultations, à propos desquelles il a dit qu'il ne serait pas opportun de vouloir leur donner un cadre et des termes trop rigides, et que l'OTAN est un instrument assez flexible pour lui consentir de faire face à de nouvelles situations.

Dans la déclaration de l'Ambassadeur Campbell j'ai aussi remarqué l'allusion à la nécessité que nous ne devons pas prétendre d'aboutir à un accord complet et définitif sur toutes les questions. Je me permets d'ajouter à ces remarques qu'après tout des différences de vue sont un attribut inévitable d'un système libre comme le notre et qu'il dépend de nous d'en faire bon ou mauvais usage. J'ai également remarqué avec satisfaction la mention faite par le Ministre Mulley du rôle important que l'Alliance peut et veut jouer pour la détente entre l'Est et l'Ouest. Et, pour terminer sur ce point particulier, je voudrais ici mentionner cette partie du remarquable discours du Secrétaire Général à Greenwich le 4 octobre où, se référant à ceux qui, n'éprouvant pas de sympathie pour l'Alliance, parlent de réforme ou de rénovation, il affirme qu'une transformation radicale de l'Alliance est inconcevable, tout en reconnaissant que des changements sont parfaitement possibles et avantageux mais que, en fait, de tels changements ont eu lieu dans le passé et particulièrement au cours des

./.

deux dernières années.

Ceci dit, je tiens à réaffirmer que le maintien de l'Alliance constitue un élément essentiel de la politique étrangère du Gouvernement italien et que notre souci constant a été et sera de lui assurer les conditions les meilleures pour l'accomplissement de son rôle. Ce rôle n'a certes pas diminué d'importance et je vous fais grâce, ici, d'énumérer en détail les nombreuses raisons qui, à notre avis, ne permettent pas d'autres conclusions. Le danger militaire a changé de caractère et s'est propagé peut être à d'autres secteurs; les développements de la technique militaire et de la science ont fait surgir de nouvelles questions, comme celle, très importante, de la coopération sur le plan technologique, la détente est-elle nous impose des efforts redoublés en vue d'une amélioration plus profonde et étendue des relations avec le système communiste; mais rien de tout cela ne fait cesser l'importance de l'Alliance et ceci pour quatre excellentes raisons: d'abord parce que la détente ne se serait pas produite sans l'Alliance, en outre parce que les problèmes de fond n'ont pas été résolus, en troisième lieu parce que de nouveaux dangers, actuels ou potentiels, ont fait leur apparition, et finalement parce que ce sont les pays communistes eux même qui, à Harlovy-Vary, nous ont fourni la démonstration de la nécessité de garder intacte notre solidarité.

Notre effort devrait donc porter, il me semble, sur la mise à point des thèmes essentiels de notre travail, les thèmes qui, sur la base d'un consentement aussi large que possible, peuvent nous permettre d'aboutir à un résultat positif. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans des détails sauf que sur un point - celui de la Méditerranée - dont je parlerai tout-à-l'heure. Certains des orateurs qui m'ont précédé ont mentionné plusieurs sujets particuliers comme toile de fond ou éléments substantiels du rapport

./.

conclusif; tels le problème de la sécurité européenne et celui des relations avec les pays communistes. Il me semble en effet que ces deux arguments fournissent une bonne base de départ et peut être fourniront un bon point d'arrivée. En général je crois qu'il est bien de mettre en relief le fait que l'Alliance, au moment même où elle réaffirme, dans l'état actuel des choses, son entière justification, se propose d'autre part de donner une attention croissante à tout ce qui est susceptible de faire progresser la détente, de rapprocher les deux systèmes et de rendre toujours plus plausible l'évolution pacifique de la situation européenne et atlantique. Ceci comme condition nécessaire à une résolution générale des problèmes politiques encore ouverts.

J'en viens maintenant à la question de la Méditerranée, déjà mentionnée par plusieurs Représentants. Il est certes superflu de vous assurer que j'ai écouté avec la plus grande attention tout ce qui a été dit à ce sujet, car nous partageons avec d'autres membres de l'Alliance un intérêt primordial à ce problème. Il me plaît de constater, dans les déclarations de l'Ambassadeur Campbell, un avis que je partage, voir qu'il s'agit d'un problème dont il faut certainement s'occuper sérieusement mais auquel il est probablement opportun de ne pas donner de publicité, ou de mentionner, publiquement, avec la plus grande attention et dans des limites très précis.

L'Ambassadeur Grewe a employé, en mentionnant ce problème, l'expression "in between" qui me paraît fort heureuse en ce qui concerne les relations qui existent évidemment entre l'aspect militaire et l'aspect politique et économique de la question. Cependant, du point de vue de ce que nous pouvons faire au sein de notre organisation, je crois qu'il me faut préciser que les deux aspects doivent être tenus nettement séparés. L'étude du problème au sein de l'OTAN est surtout, à notre point de vue, un objectif de sécurité et qui doit être poursuivi dans son propre cadre; son

- 5 -

aspect politique, par contre, soulève des considérations d'un ordre différent et à cet égard, alors que nous estimons très utiles d'amples consultations, nous pensons qu'il soit nécessaire d'éviter de donner l'impression que l'OTAN essaie d'établir une politique commune à l'égard des problèmes du Moyen-Orient, ce qui ne manquerait pas d'être interprété comme une tentative d'intervention dans les affaires des pays appartenant à ce secteur et auraient de répercussions fort différentes de celles que nous souhaitons. Comme tout le monde le sait, l'Italie n'a et ne prétend pas avoir dans ce secteur qu'une mission de paix et nous pensons qu'une apparence de politique NATO, comme telle, ne serait pas le moyen le meilleur de contribuer à la solution des problèmes fort délicats de cette partie du monde.

Laissez moi terminer, Monsieur le Président, en exprimant au nom de mon Gouvernement, le vœu qu'un sage emploi de notre attachement à l'Alliance, du système de la consultation, et une considération réaliste de nos possibilités d'action nous permettent d'accomplir notre tâche dans le meilleur intérêt des principes de solidarité, de détente et de paix qui sont à la base de l'Alliance.